

Feu vert des experts pour le TransRUN et le nouveau RER neuchâtelois

Le TransRUN – colonne vertébrale du futur RER neuchâtelois – répond efficacement à la demande en matière de mobilité du Canton de Neuchâtel à l'horizon 2020 : voilà les conclusions de l'étude socio-économique menée par le professeur Claude Jeanrenaud de l'Université de Neuchâtel (UniNE), en collaboration avec d'autres experts renommés. En améliorant la mobilité et l'accessibilité à l'intérieur comme à l'extérieur du canton, le TransRUN permet aux Neuchâteloises et Neuchâtelois de gagner un million d'heures de déplacement par année à l'horizon 2020. A la clé, la création d'une agglomération neuchâteloise unifiée, attractive et dynamique.

"Neuchâtel veut être un canton attractif, où il fait bon vivre et qui attire de nouveaux habitants et emplois. Dans cette optique, l'amélioration de la mobilité est un des défis majeurs qui attend le canton ; le TransRUN en est le maillon fort", explique Mme Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat. Le projet TransRUN est capital pour la population neuchâteloise dans l'optique du développement du canton, notamment en vue de la création d'une seule et unique agglomération réunissant le Haut et le Bas. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs le souhait de consulter les Neuchâteloises et Neuchâtelois sur cet objet dans le cadre d'une votation cantonale prévue en 2012.

Une agglomération forte au service du canton

Le canton de Neuchâtel possède deux pôles urbains et industriels majeurs (La Chaux-de-Fonds – Le Locle et Neuchâtel), dont le plus important en termes de production est celui du Haut. Il est en effet l'un des plus gros exportateurs de Suisse par habitant. Compte tenu du développement économique suisse, ces pôles n'auront rapidement plus la taille critique suffisante pour jouer dans la cour des grands. Leur développement passe donc par une métropolisation, améliorant ainsi leurs possibilités de débouchés.

La réalisation d'un véritable RER neuchâtelois représente à ce titre une opportunité unique pour réunir les trois villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle en une seule agglomération dont la population actuelle totale compte plus de 120.000 habitants.

Le TransRUN, la clé de l'accessibilité

Avec une densité d'arrêts quasi urbaine, des temps de parcours réduits – 15 à 50 minutes gagnées selon les trajets – et des cadences doublées à quadruplées, le TransRUN modifie considérablement l'accessibilité du canton de Neuchâtel. "A la clé, un million d'heures de déplacement économisées à l'horizon 2020 grâce au TransRUN, l'élément clé du RER neuchâtelois", précise M. Pascal Vuilleumier, chef du Service cantonal des transports.

Selon les études menées par le professeur Claude Jeanrenaud de l'UniNE et des experts de l'Université de Genève, la quasi-totalité du canton bénéficie des gains de temps réalisés grâce au TransRUN. L'intérieur du canton tout d'abord : les régions périphériques

(Haut, Val-de-Travers, Val-de-Ruz) jouissent d'une meilleure accessibilité. Vers l'extérieur ensuite : avec des trains directs entre La Chaux-de-Fonds et Lausanne, le canton se rapproche des grands centres urbains et pôles de développement économique en ramenant par exemple Lausanne à moins d'une heure de Neuchâtel.

"Au final, c'est un gain pour l'ensemble du canton en termes de potentiel de développement", relève M. Claude Nicati, conseiller d'Etat et chef du Département de la gestion du territoire (DGT). Et d'ajouter : "Le TransRUN, ce sont de nouvelles opportunités pour la population neuchâteloise en termes d'habitat, d'emplois, de formation supérieure et de loisirs".

Le financement

Plusieurs possibilités de liaison ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont été évaluées par le professeur Claude Jeanrenaud, en particulier les variantes améliorant la ligne existante. En termes socio-économiques, les avantages du TransRUN et du RER neuchâtelois – en prenant en compte de critères tels que les gains de temps de déplacement ou encore les effets sur l'environnement – sont plus élevés que ses coûts, pour un montant proche de 200 millions de francs par rapport à un assainissement de la ligne. Ces études révèlent que le TransRUN est la solution qui apporte les plus-values les plus substantielles parmi les solutions ferroviaires et offre les meilleures perspectives au canton et à sa population.

La ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds nécessite des investissements urgents et importants de la part des CFF qui pourront être transférés au financement du TransRUN (en cours d'évaluation mais estimés à près de 200 millions de francs). Et le TransRUN pourrait également profiter d'une seconde opportunité unique: la contribution de la Confédération dans le cadre des projets d'agglomération. Ainsi, par rapport à un investissement de 850 millions, un montant important en cours de négociation pourrait être pris en charge par les CFF et la Confédération.

"TransRUN, ça change la vie !": un nouveau site Internet www.transrun.ch

Dans l'optique d'informer la population neuchâteloise, future utilisatrice du TransRUN et le nouveau RER neuchâtelois, un nouveau site Internet est en ligne sur www.transrun.ch. Plus-values pour les usagers, échéancier, financement, autant d'informations concrètes présentées sur ce nouveau portail en ligne. Un film de présentation du projet est également disponible en ligne. L'objectif est de donner à la population neuchâteloise les clés nécessaires pour s'informer et se renseigner dans la perspective de la votation cantonale prévue sur le TransRUN en 2012.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00 (pour toutes questions relatives au RER)

Pascal Vuilleumier, chef du Service cantonal des transports, tél. 032 889 67 01 (pour toutes questions relatives au RER et à l'offre de transports)

Patrick Vianin, directeur de TransRUN SA, tél. 032 886 88 80, patrick.vianin@ne.ch (pour toutes questions relatives aux infrastructures du TransRUN)

Neuchâtel, le 24 juin 2011